

DOSSIER SPÉCIAL INCLUSION FINANCIÈRE



Sommaire

- 1 • **Édito** : le Maroc poursuit le cap de sa stratégie nationale d'inclusion financière, malgré une conjoncture difficile.
- 2 • **La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière** au cœur du modèle de développement du Maroc.
- 3 • **Un « choc d'inclusion financière »** pour réduire les difficultés et disparités d'accès des populations et des TPE.
- 4 • **L'accès au financement des start up** : Interview de M. Hicham Zanati Serghini, DG de la Caisse Centrale de Garantie.
- 5 • **La Fintech** : un potentiel de plusieurs milliards dans le monde arabe selon le CGAP.
- 6 • **L'Initiative de l'Union européenne pour l'inclusion financière au Sud de la Méditerranée.**

Dans son mensuel de juin 2021, *Jeune Afrique* publie un échange exclusif entre M. Mohamed Benchaâboun, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et Mme Claudia Wiedey, Ambassadrice de l'Union européenne au Maroc, sur le rôle de l'inclusion financière dans l'économie du Royaume.

L'inclusion financière : un objectif commun du Maroc et de l'Union européenne

**jeune
afrique**



De gauche à droite
M. Mohamed Benchaâboun
Ministre de l'Économie,
des Finances et
de la Réforme
de l'Administration
au Maroc et

Cliquez pour découvrir et partager...

Édito

LE MAROC POURSUIT LE CAP DE SA STRATÉGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE, MALGRÉ UNE CONJONCTURE DIFFICILE.

La crise liée à la pandémie de la Covid-19 ne freine pas le Maroc dans son ambition d'ériger un nouveau modèle de développement, à la fois plus inclusif et plus compétitif. En attestent les stratégies sectorielles, engagées dans le cadre d'une vision et d'une démarche intégrées, qui se poursuivent, se renforcent et s'accélèrent. Parmi ces stratégies, celle de l'inclusion financière est particulièrement portée en priorité nationale.

Depuis 3 ans, le Royaume a défini et lancé sa Stratégie nationale d'inclusion financière en associant, notamment, trois vecteurs de succès : analyse systémique, approche participative et pragmatisme des actions.

L'amélioration des conditions économiques et sociales des segments cibles, principalement les jeunes, les femmes, les ruraux et la très petite entreprise est au cœur de la Stratégie. Pour atteindre cet objectif, guidé par les Hautes Orientations Royales, le Maroc a opté pour un « choc d'inclusion financière », autrement dit, une remise en cause intelligente des modèles classiques pour des propositions innovantes, mais aussi, une capacité constante d'adapter sa feuille de route de telle sorte que la Stratégie intègre les évolutions du contexte de son déploiement et continue d'être le catalyseur des autres réformes économiques et sociales. Dans cette newsletter, la Direction des Moyens de Paiement de Bank Al-Maghrib revient sur les grands axes de la Stratégie définis par le comité stratégique.

Depuis son lancement, les résultats de la Stratégie sont déjà tangibles : la feuille de route de la Stratégie a été ratifiée, les organes de gouvernance et les groupes de travail sont à l'œuvre, plusieurs réformes réglementaires ont été engagées, d'importantes mesures et incitations au profit des segments cibles ont été mises en œuvre... Ces progrès sont d'autant plus satisfaisants à suivre que j'ai eu l'honneur d'encadrer ces travaux dès leur départ, au sein et avec mes collègues de la



Hicham TALBY,
Adjoint au Directeur du Trésor et des Finances Extérieures chargé du pôle des relations avec l'Afrique et l'Europe. Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE). Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Division du financement sectoriel et de l'inclusion financière de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures. L'occasion leur est donnée ici de vous exposer les principaux chantiers menés.

Partenaires d'excellence, l'Union européenne et le Maroc partagent une vision commune de l'inclusion financière, tant pour sa nécessité que pour les opportunités qu'elle présente. En effet, l'inclusion financière n'est pas perçue comme une fin en soi, mais comme le catalyseur d'ambitions plus larges d'inclusion économique et sociale des populations cibles. Cette approche complémentaire se traduit, entre autres, par l'appui de l'Union européenne à la Politique nationale de protection sociale ou à la Stratégie de développement du petit et moyen entrepreneuriat, ou encore à celle de l'emploi.

Le programme PACC, financé par l'Union européenne, soutient la Stratégie nationale d'inclusion financière du Royaume, et vous propose dans ce numéro spécial de sa e-newsletter d'en savoir plus sur ce sujet essentiel. Je vous invite à la lire et à en partager les contenus.

Hicham TALBY
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

LA STRATÉGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE AU CŒUR DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU MAROC



*2^{ème} réunion du Conseil National de l'Inclusion Financière.
Rabat, le 07/04/2021*

Malgré une conjoncture difficile, liée à la pandémie de Covid-19, le Maroc donne un coup d'accélérateur à sa stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), lancée en 2019 et menée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA) et par Bank Al-Maghrib (BAM).

Le premier rapport annuel de la SNIF a été publié en janvier 2020. Il en rappelle la vision, celle d'un accès équitable aux services financiers par l'ensemble des marocains et, comme le souligne M. Benchâaboun, ministre des Finances, il existe « une relation directe et intime entre l'inclusion financière et le développement économique et sociale ». Il fixe aussi un cap, en ligne avec les hautes instructions royales : « atteindre à l'horizon 2030 le niveau moyen de pénétration des services financiers observé dans des pays aux PIB comparables et de tendre progressivement vers les meilleures pratiques de pays comparables ».

Afin de répondre à ces ambitions, la conception et la mise en œuvre de la stratégie s'appuient sur une approche participative.

Ainsi tous les acteurs de l'inclusion financière publics et privés sont associés à sa réussite : Départements Ministériels, autorités de régulation, associations professionnelles représentant les acteurs des secteurs économique et financier etc.

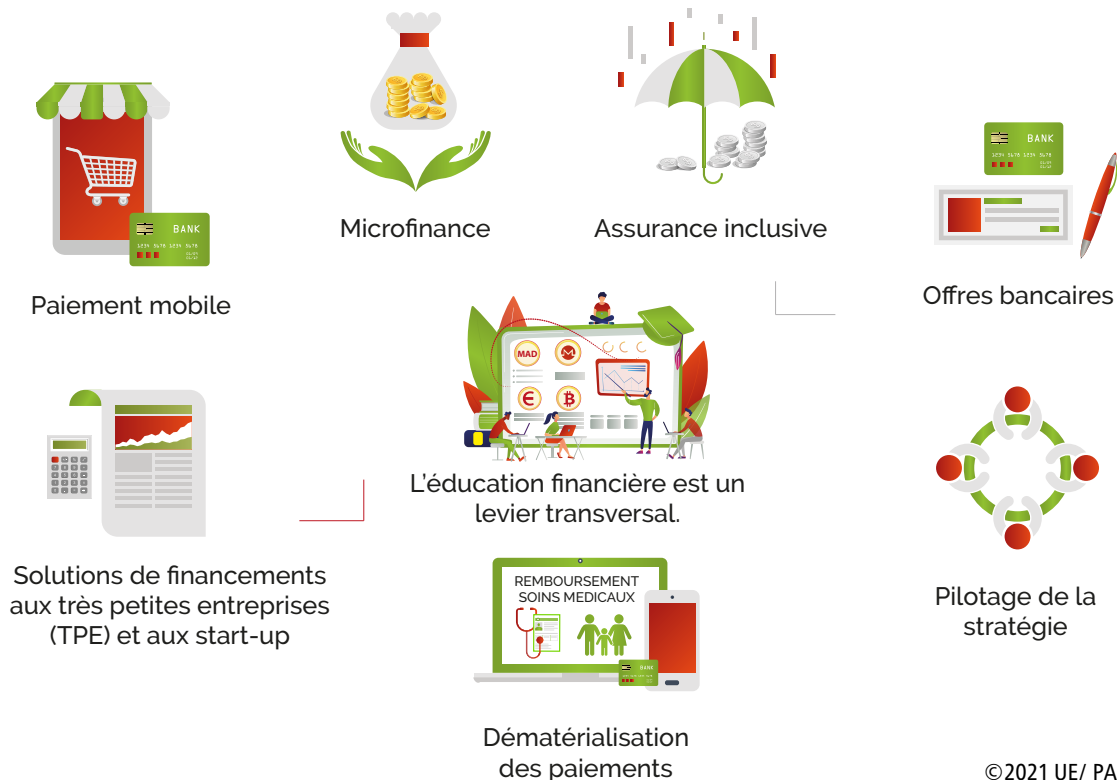
La structure de la gouvernance de la stratégie a été validée lors de la réunion constitutive du Conseil National d'inclusion financière, le 1^{er} avril 2019. Cette structure est constituée d'un conseil national, d'un comité stratégique et d'un comité de pilotage et de coordination.

Aujourd'hui, les organes de gouvernance de la stratégie sont opérationnels et une feuille de route a été adoptée en novembre 2019. Sept groupes de travail thématiques traitent les 7 leviers de la stratégie, le 8^{ème}, celui de l'éducation financière étant examiné de manière transversale. En avril 2021, le dernier comité national de l'inclusion financière tenu en avril 2021, a émis ses principales recommandations (voir encadré suivant).

Aux côtés d'autres partenaires internationaux, l'Union européenne soutient à travers le PACC l'avancée des travaux de la Stratégie, et nous discutons actuellement d'une intensification de son appui.

**Division financement sectoriel et inclusion financière - DTFE.
Ministère de l'Économie des Finances et de la Réforme de l'Administration.**

Les leviers de la stratégie nationale d'inclusion financière du Maroc



Principales recommandations issues de la 2ème réunion du Conseil National de l'Inclusion Financière, du 07 avril 2021.

- Poursuivre les travaux liés au développement du paiement mobile, en mettant l'accent sur les actions en faveur de l'adhésion des commerçants et des agents de proximité ainsi que l'éducation financière des populations cibles ;
- Accélérer la réforme du cadre législatif et réglementaire du secteur de la microfinance et du Bureau d'Information sur le Crédit, et mise en place à court terme du cadre réglementaire du financement collaboratif (crowdfunding) ;
- Développer de nouveaux canaux de distribution de l'assurance inclusive, en particulier de la micro-assurance, et inciter les entreprises d'assurances à proposer des offres de micro-assurance au profit des TPE opérant notamment dans les secteurs du commerce et de l'artisanat ;
- Approfondir l'analyse des besoins spécifiques des acteurs du monde rural en vue de diversifier les offres et les produits de financement ;
- Soutenir l'inclusion financière des TPE notamment en renforçant la composante accompagnement du programme « Intelaka » ;
- Consolider l'éducation financière, axe transversal de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière ;
- En ligne avec le chantier Royal de la protection sociale, lancer un groupe de travail dédié et consolider l'expérience pilote du programme Tayssir pour la dématérialisation des aides scolaires, en vue de sa généralisation à d'autres programmes sociaux ;
- Promouvoir l'assurance inclusive en s'appuyant sur de nouveaux canaux de distribution, comme les établissements de paiement, le digital ou le paiement mobile.

UN « CHOC D'INCLUSION FINANCIÈRE » POUR RÉDUIRE LES DIFFICULTÉS ET DISPARITÉS D'ACCÈS DES POPULATIONS ET DES TRÈS PETITES ENTREPRISES.

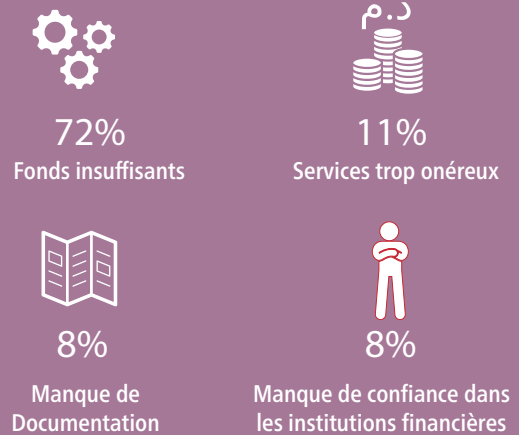


Hakima EL ALAMI
Directrice- Surveillance des Systèmes et Moyens de
Paiement & Inclusion Financière
Bank Al-Maghib

Malgré les avancées considérables réalisées par le Maroc depuis plus d'une décennie, seulement 1/3 des Marocains dispose d'un compte bancaire et les disparités d'accès et d'usage sont importantes selon le genre, la zone géographique, le niveau de revenus et l'âge.

Les femmes, les jeunes et les ruraux sont ainsi les populations les plus touchées par l'exclusion financière, principalement en raison de facteurs économiques, culturels et du faible niveau d'éducation financière. Le constat est similaire pour les Très Petites Entreprises (TPE), dont l'accès au financement, en particulier bancaire, reste très limité.

Obstacles à la bancarisation



Disparités d'accès au secteur financier

Le nombre moyen de point d'accès/ adulte reste faible en milieu rural.



Les travailleuses indépendantes ou sans emploi sont les plus concernées



L'exclusion économique-sociale, associée à des facteurs culturels, entraîne une forte exclusion financière des femmes par rapport aux hommes. En effet, tant qu'elles sont salariées, les femmes sont quasiment au même niveau d'inclusion financière que les hommes salariés. L'écart se creuse significativement au niveau des travailleurs indépendants (35% pour les hommes, 21% pour les femmes) et devient très significatif pour les sans emploi.

“ La stratégie prévoit d’accélérer la mise en œuvre de nombreuses réformes relatives, entre autres, aux services financiers digitaux, la microfinance, l’assurance inclusive et le financement collaboratif et visant par priorité la jeunesse, la femme et le monde rural.

M. Abdellatif JOUAHRI, Wali de Bank Al-Maghrif. 30 octobre 2019, Rabat, lors de la Conférence internationale sur la finance verte inclusive.

Pour renforcer l’inclusion financière des populations et des petites entreprises, la SNIF prône un « choc d’inclusion financière ». Il s’agirait de « dépasser les paradigmes des modèles classiques » pour s’appuyer sur des modèles alternatifs et innovants qui facilitent l’accès et l’usage des services financiers pour tous les segments et ainsi réduisent les disparités à l’échelle nationale.

Par cette démarche, le Maroc souhaite agir sur l’ensemble des dimensions de l’inclusion financière dont : la bancarisation des différents segments de la population, l’éducation financière, la protection du consommateur, le financement des TPME et la promotion de l’innovation dans les offres des institutions financières tout en poursuivant la concrétisation de son ambition de renforcer le marché bancaire national, le développement des marchés de capitaux et le positionnement du Maroc en tant que hub financier régional.

Le gouverneur de la BAM préside des comités stratégiques pour maintenir le momentum autour de l’inclusion financière, orienter et stimuler la mise en œuvre de la stratégie.

Le dernier Comité Stratégique du 10 septembre 2020 a abordé l’état d’avancement des travaux de déploiement des leviers et défini les prochaines étapes des groupes de travail. Dans ce cadre, et au vu des réalisations importantes, les membres ont jugé opportun de tenir la 2ème réunion du Conseil National d’Inclusion Financière pour une évaluation à mi-parcours. Des mesures fortes sont mises en œuvre dans le cadre du déploiement des leviers 1 et 3 de la stratégie : le paiement mobile dont le Maroc souhaite faire un vecteur central de l’inclusion financière dans les prochaines années en accélérant particulièrement l’adhésion des commerçants et des agents de proximité et l’assurance inclusive par le développement de nouveaux canaux de distribution au profit des TPE.

La SNIF a permis des avancées notables, malgré la pandémie de Covid-19 :

- Adoption, dans le cadre de la loi de Finances rectificative, d’un abattement de 100% sur le chiffre d’affaires réalisé par mobile paiement des petits commerçants ;
- Promulgation de la loi portant sur le financement collaboratif (Crowdfunding) ;
- Mise en place d’un fonds pour faciliter la restructuration des crédits accordés par les associations de micro-crédits aux activités génératrices de revenus ;
- Lancement du registre national des sûretés mobilières ;
- Opérationnalisation du programme INTELAKA ;
- Développement de nouveaux mécanismes d’appui au financement des TPME au sein du marché des capitaux, notamment la titrisation synthétique.

Sur ces aspects, la BAM entend proposer les ajustements règlementaires adaptés, pour renforcer notamment le rôle de certains acteurs dans l’inclusion financière. Par exemple, la réforme en cours sur la microfinance vise à renforcer le rôle des Associations de MicroCrédit (AMC), en élargissant leur périmètre ainsi que leurs sources de financement. Dans ce cadre, les autorités ambitionnent de renforcer les capacités des AMC pour favoriser le développement d’offres de microfinance (yc. la micro-épargne) accessibles et adaptées aux besoins des segments sous-desservis en particulier les micro-entrepreneurs et les TPE.

Hakima EL ALAMI
Bank Al-Maghrif

La dématérialisation des paiements : avancées 2020

Afin de promouvoir l’utilisation des paiements électroniques et de promouvoir l’acceptation du paiement mobile par les commerçants (commerces, épiceries, etc.) et son adoption par la population, le gouvernement a adopté dans le cadre de la Loi des Finances Rectificative 2020, des incitations fiscales portant sur un abattement de 100 % du chiffre d’affaires réalisé via le paiement mobile par les commerçants de proximité.

L'ACCÈS AU FINANCEMENT DES START UP : INTERVIEW DE M. SERGHINI, DG DE LA CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Pour appuyer les projets innovants et renforcer l'écosystème des start-up au Maroc, la CCG a lancé le Fonds Innov Invest en 2017, avec notamment le soutien de partenaires comme la Banque Mondiale et de l'Union européenne via le programme PACC. Ce fonds facilite l'accès au financement traditionnel (prêts garantis par le fonds) et aux capitaux privés. Pourriez-vous nous présenter un rapide bilan et au-delà des chiffres, dresser le profil des start-up qui ont bénéficié du Fonds Innov Invest ?

Avant tout, il est important de souligner que le fonds Innov Invest (FI) est né d'une initiative publique visant à atténuer les difficultés de financement que rencontrent les startups innovantes au Maroc. Cette catégorie d'entreprises a du mal à lever des ressources, en raison de leur modèle économique atypique nécessitant le recours à des mécanismes d'intervention plus adaptés et complémentaires.

Par ailleurs, depuis son lancement et jusqu'à fin 2020, le FI a profité à plus de 300 startups représentant une enveloppe allouée de 167 millions de DH. La particularité de ce fonds est qu'il intervient dès l'étape « pré-amorçage » des startups, à travers des instruments de financements spécifiques, tout en offrant une assistance aux entrepreneurs, via les structures d'accompagnement partenaires et ce, afin de mitiger le risque inhérent à la phase de création et surtout de démarrage.

Aujourd'hui, le FI couvre un portefeuille très diversifié. Il est composé de startups opérant dans des secteurs de la Fintech, de l'Education, de la MedTech, de l'Agritech.... Ces startups sont portées par des entrepreneurs talentueux, proposant des produits/services novateurs et dont un bon nombre ont déjà pu réaliser de la traction par rapport à leurs marchés.

Considérez-vous que le Fonds Innov Invest ait créé une nouvelle dynamique de financement des start-ups ?

Le FI a permis de combler un gap dans la chaîne du financement de la start-up innovante marocaine. Aujourd'hui il, opère auprès de divers partenaires spécialisés dans l'accompagnement des jeunes pousses à et couvre l'ensemble du cycle de vie de la startup.

En effet, et depuis son lancement fin 2017, le FI a soutenu plus de 300 startups à différents stades de leur maturité. Il faut dire que le FI a motivé beaucoup de jeunes talentueux leur permettant de se lancer dans l'entrepreneuriat, car ils sont aujourd'hui en



M. Hicham ZANATI SERGHINI,
Directeur Général de la Caisse Centrale de Garantie

mesure de faire aboutir leurs projets en ayant accès à du mentorat, des formations, de l'assistance technique et à différentes formes de financement notamment en Equity.

Quels sont le rôle et l'impact des structures d'accompagnement des structures labellisées par la CCG dans cette nouvelle dynamique ?

Nous sommes convaincus que durant les premiers stades de développement d'un projet, l'accompagnement et le financement vont de pair. En effet, nos partenaires labellisés sont pour nous un maillon important de la chaîne de l'innovation, car ils permettent de créer, via les différents services qu'ils proposent (formation, expertise technique, supports administratif et juridique, mise en relation avec des investisseurs ou clients potentiels...), les conditions de succès des projets financés.

Avez-vous un exemple particulier de réussite à mettre en avant ?

Comme précisé plus haut, le FI a pu accompagner de nombreux entrepreneurs dans la réussite de leur aventure entrepreneuriale. Si je devais en citer un seul exemple, ce serait celui d'une startup fintech spécialisée dans la distribution de produits et services dématérialisés sur terminal. Cette startup a été, dans un premier

temps, accompagnée et financée par l'une des structures d'accompagnement de la CCG pour le développement de sa plateforme technologique et ensuite lever des fonds en capital via, l'un de nos trois fonds de capital-risque structuré dans le cadre du FII. Aujourd'hui, cette startup propose une offre de service compétitive qu'elle déploie au Maroc mais aussi, tout récemment, dans d'autres pays du Maghreb et d'Afrique centrale

Le Programme intégré d'appui et de financement de l'entrepreneuriat (Intelaka), a été lancé sous l'impulsion de sa Majesté le Roi Mohamed VI. Pourriez-vous dresser un premier bilan de l'action de la CCG, acteur de premier plan de ce programme ?

L'année 2020 a été pour le moins particulière, tant pour la CCG que pour l'ensemble des acteurs du paysage économique national. Marquée à ses débuts par le lancement du programme souverain INTELAKA, destiné à promouvoir le financement de l'entrepreneuriat et des porteurs de projets, il a fallu ensuite s'adapter très rapidement à la situation économique délicate des entreprises, pendant la période de confinement allant de fin mars à la reprise d'activité à fin juin.

Mais malgré cette période difficile, INTELAKA a totalisé en 2020 un volume de crédits de 2,8 milliards de DH, à travers 15.085 opérations de garantie de crédits en faveur de près de 12.500 très petites entreprises, opérant aussi bien en milieu urbain que rural. C'est un excellent démarrage qui montre tout le potentiel dont recèle l'entrepreneuriat au Maroc.

Les Marocains du monde qui contribuent de manière significative au développement économique du pays, semblent adhérer au financement participatif de projets innovants et des start-up. Comment la CCG, notamment via le Fonds Innov Invest, pourrait-elle renforcer leur engagement sur ce segment ?

Les Marocains du monde représentent un potentiel non négligeable pour l'entrepreneuriat au Maroc. Il faut savoir que la CCG dispose d'un outil spécifique pour ces entrepreneurs, à travers le fonds MDM Invest. Mais outre cet outil, les autres mécanismes bénéficient également aux Marocains du monde dont le Fonds Innov Invest.

Ainsi, les partenaires de la CCG dans le cadre de ce fonds, à savoir les sociétés de gestion et les structures d'accompagnement, s'appuient sur les outils digitaux et leurs partenaires étrangers, afin de sourcer les entrepreneurs marocains quel que soit leur pays de résidence mais également les entrepreneurs étrangers souhaitant créer des projets innovants au Maroc.

Néanmoins, nous sommes en train de revoir et d'améliorer nos instruments de manière à asseoir une plus grande attractivité, notamment auprès des entrepreneurs marocains du monde.

Le Fonds Innov Invest a dépassé les objectifs qui lui ont été fixés, lors de son lancement il y a trois ans. Quelles composantes de son offre seraient à renforcer ?

Après juste 3 années de déploiement, nous avons effectivement pu dépasser l'objectif, initialement assigné sur 5 ans, en termes de nombre de projets accompagnés par le FII. Toutefois, notre écosystème a toujours besoin d'élargir davantage son vivier d'entreprises innovantes. L'année 2021 sera celle de la revue à mi-parcours du FII et donnera ainsi l'occasion d'apporter des changements permettant d'impacter davantage l'écosystème des startups : renforcement des capacités des structures d'accompagnement, un plus grand maillage régional et simplicité des instruments.

Que pensez-vous du potentiel des projets des régions du Maroc, autres que les régions traditionnelles Casablanca/Rabat-Salé ?

Les projets issus des différentes régions du Royaume, proposent tant des solutions aux problématiques nationales, que locales, telles que la valorisation des déchets et s'appuient sur le patrimoine local de la région, afin de contribuer à sa valorisation (tourisme, artisanat...), à la promotion de l'innovation dans le domaine de l'économie solidaire... Mais il faut préciser que nous devons déployer, avec les autres intervenants, beaucoup plus d'efforts pour un plus grand maillage régional de l'accompagnement et du financement des startups.

Propos recueillis par le programme PACC-Maroc.



Solutions d'appui de la CCG au financement des TPE

تمويل المقاولات الصغيرة جدا: عروض مؤسسة "فرض-رأسمال" ضمان (CCG)



Fonds Innov Invest Maroc : Success stories de la start up Meilleurecreditimmo



Innov'Acteurs

LA FINTECH (TECHNOLOGIE FINANCIÈRE) : UN POTENTIEL DE PLUSIEURS MILLIARDS DANS LE MONDE ARABE SELON LE CGAP*



Le CGAP a mené en 2019/2020 une étude sur les fintechs et l'inclusion financière dans le monde arabe. Cette étude a identifié plus de 50 fintechs au Maroc, qui caracole à la 3e place, après les Émirats Arabes Unis et l'Égypte.

Comme ailleurs dans la région, les fintechs marocaines connaissent une croissance soutenue, de l'ordre de 23% par an depuis 2012. Plus de la moitié d'entre elles opèrent dans le domaine des paiements et des transferts de fonds, une tendance encore plus marquée qu'au niveau régional et qui s'explique par les changements législatifs et réglementaires qui ont notamment autorisé la création d'établissements de paiement spécialisés. Grâce au dynamisme du secteur privé et au vu de l'ensemble des améliorations du cadre réglementaire du secteur financier ces dernières années, l'inclusion financière au Maroc pourrait rapidement s'améliorer. L'étude estime que les revenus d'une pénétration de 50% du marché potentiel au Maroc se monteraient à 2,5 milliards de dollars américains, sans compter les externalités positives en termes de croissance économique, avec la création d'emplois dans le secteur financier et au-delà, au vu d'une vélocité accrue des fonds et de la croissance des micro-, petites et moyennes entreprises ayant accès à plus de financement. Il reste cependant quelques obstacles à lever, à commencer, comme ailleurs dans la région, par investir suffisamment pour développer à la fois le réseau de distribution et d'acceptation des paiements digitaux et les capacités humaines que cela requiert.

L'article ci-dessous présente les principales conclusions de l'étude et les défis à résoudre pour permettre l'essor de l'innovation financière dans la région.

L'essor des fintechs dans le monde arabe

Le faible niveau d'inclusion financière dans le monde arabe est notoire. Selon l'analyse du CGAP établie à partir de la base de données Findex, et en excluant les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), deux tiers des adultes dans le monde arabe ne disposent pas d'un compte bancaire. Si cette lacune était comblée, des millions de personnes à faible revenu et de petites entreprises en tireraient profit, et, selon une l'étude du CGAP, les technologies financières pourraient générer plusieurs milliards de revenus en s'adressant à ces clients jusqu'à présent exclus.

On assiste depuis quelques années au foisonnement de solutions « fintech » dans le monde arabe : en novembre 2020, le CGAP en dénombrait 400. Sachant que 44 % de ces instruments consistent en des produits de paiement et que la moitié de ces produits assurent une réserve de valeur, les fintechs offrent à certains pays la possibilité d'élargir leur inclusion financière. La plupart des solutions fintech que nous avons recensées sont relativement récentes, mais leur portée et leur impact devraient devenir tangibles ces deux ou trois prochaines années, au fur et à mesure de leur expansion et de l'entrée en action des effets de réseau.

Croissance des fintechs dans le monde arabe

Les solutions fintech se concentrent dans les pays où l'évolution récente du cadre juridique et réglementaire a favorisé leur essor. De fait, 75 % des solutions que nous avons inventoriées concernent six pays seulement : les Émirats arabes unis, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et le Liban.

La Jordanie a par exemple autorisé les émetteurs non bancaires de monnaie électronique à opérer sur son territoire depuis 2010. En 2015, le Maroc a adopté des lois bancaires pour ouvrir son marché à de nouvelles catégories de prestataires de services financiers ; la Tunisie lui a emboîté le pas en 2016. Le Maroc est allé jusqu'à autoriser l'ouverture de comptes pour des transactions de faible valeur n'exigeant qu'un numéro de téléphone mobile national valide. Afin de promouvoir la numérisation de l'économie, la Jordanie a promulgué en 2015 une loi sur les transactions électroniques et l'Égypte a rendu obligatoires les paiements dématérialisés en 2019. L'Iraq, qui avait ratifié une telle loi en 2014, vient d'homologuer des prestataires de services de paiement. Ces changements inaugurent inévitablement de nouvelles utilisations des services financiers formels.

* CGAP : Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres

Un marché de plusieurs milliards pour les fintech

Parmi les solutions recensées par le CGAP, 46 % sont assorties d'un mandat d'inclusion financière. Si les fournisseurs de services financiers des six pays concentrant le plus grand nombre de fintechs venaient à élargir l'accès à leurs services à 50% du marché encore inexploité, se rapprochant par là des niveaux d'inclusion financière de pays à revenu intermédiaire comme la Bolivie, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et l'Ukraine, ils pourraient dégager 7 milliards de dollars de revenus.

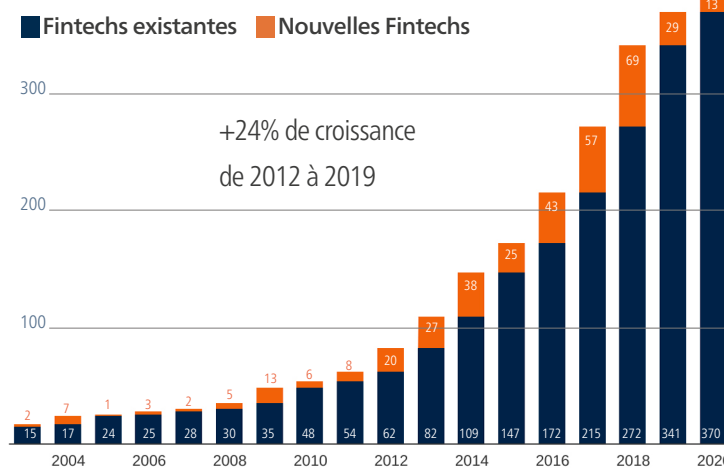
Quelles stratégies mettre en œuvre pour tirer pleinement parti du potentiel des technologies financières dans le monde arabe ? Notre étude a mis en évidence trois principaux facteurs de réussite :

- **Un cadre réglementaire porteur.** Les responsables publics doivent avant tout prendre les devants pour promouvoir activement la concurrence et l'innovation. Des pays comme Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, Oman, l'Arabie saoudite et la Tunisie ont récemment créé des espaces d'expérimentation réglementaire et des pôles d'innovation qui permettront d'ouvrir la voie et de faciliter la mise en place de services financiers numériques modernes. Le Bahreïn est allé plus loin en rendant obligatoire l'instauration un système bancaire ouvert (open banking). Beaucoup reste encore à faire. Alors qu'il faut parfois plusieurs années et des investissements de plusieurs millions pour déployer massivement une solution fintech, un cadre réglementaire solide est indispensable pour favoriser l'investissement. Sachant que les marchés dotés d'un écosystème fintech dynamique sont relativement modestes, les solutions performantes sont vouées à se diffuser à l'échelle de la région et les responsables politiques ont un rôle clé dans l'accompagnement de ces innovations à l'international. Enfin, il faut veiller à ce que les politiques favorables à la concurrence puissent disposer d'informations transparentes et fiables sur l'accès aux services financiers et leur utilisation.
- **Des investissements soutenus.** Pour appuyer les pionniers de demain, le rôle des investisseurs providentiels demeure essentiel. Passée la levée de fonds de série A, les investissements doivent se poursuivre : les solutions fintech parvenues à maturité sans être tout à fait rentables doivent pouvoir bénéficier de financements pérennes importants.

- **L'importance de l'éducation et de la formation.** La mise en place de programmes d'enseignement de meilleure qualité s'impose pour nourrir les nouveaux talents et améliorer l'employabilité par l'acquisition de compétences sur le terrain, en complément d'une formation théorique.

D'après le Rapport sur la compétitivité mondiale 2019 du Forum économique mondial, le monde arabe peut compter sur une population jeune dont les compétences numériques se situent dans

la moyenne mondiale. La pandémie de COVID-19 a par ailleurs précipité l'adoption des paiements numériques parmi les jeunes générations. Les pays arabes ont aujourd'hui l'occasion d'encourager des solutions technologiques locales face aux difficultés spécifiques que rencontrent leurs populations exclues des services financiers à des degrés divers.



Source : Adapté de «Fintechs Across the Arab World» (CGAP 2020)

Ne pas agir aujourd'hui, c'est laisser à d'autres le soin de récolter les fruits de la numérisation. Ou pire encore, ne pas en faire profiter les générations actuelles.

Nadine CHÉHADÉ

À la demande du PACC, cet article, initialement publié en anglais sur le site du CGAP et en français sur le portail FinDev, a été enrichi par l'auteur avec un focus sur le contexte marocain. Nous l'en remercions.



Nadine Chéhadé est chargée de renforcer l'engagement régional du CGAP à travers la collaboration avec différents partenaires comprenant les régulateurs et les décideurs politiques, les bailleurs de fonds et les investisseurs, les associations professionnelles et les fournisseurs de services financiers. Ses travaux couvrent les politiques publiques en matière d'inclusion financière, les services financiers digitaux, les transferts de fonds de masse aux populations vulnérables, les réseaux postaux et la microfinance.

L'INITIATIVE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

L'initiative vise à soutenir 200 000 micros, petites et moyennes entreprises des pays du sud de la Méditerranée pour leur permettre de se positionner en acteurs incontournables d'une croissance inclusive et durable de la région.

Des millions de micros, petites et moyennes entreprises des pays du sud de la Méditerranée, représentent un vaste potentiel de croissance économique et de création d'emplois. Toutefois, elles rencontrent des difficultés pour accéder au financement, ce qui limite considérablement leur création et leur croissance.

La Commission européenne a lancé en 2016, l'Initiative de l'Union européenne pour l'inclusion financière, afin de faciliter et d'élargir l'accès au financement des TPME et des start-up innovantes des pays du sud de la Méditerranée et ce, en partenariat avec quatre grandes institutions financières européennes, à savoir : la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque de Développement Allemande (KfW) et l'Agence Française de Développement (AFD).

L'initiative de l'Union européenne pour l'inclusion financière cible près de 200 000 micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Jordanie, en Palestine, en Égypte et au Liban. Elle favorise l'accès au financement des MPME par le biais d'institutions de microfinance et de banques locales avec lesquelles les institutions financières européennes partenaires ont conclu des accords.

“ L'Union européenne soutient activement la stratégie nationale d'inclusion financière et l'entrepreneuriat au Maroc, notamment les très petites, petites et moyennes entreprises. En cette période de pandémie, il est d'autant plus important d'accompagner le maximum de personnes dans leur autonomisation financière : la micro finance offre une opportunité d'accès au financement qui peut significativement impacter l'inclusion économique et sociale des populations les plus vulnérables et contribuer à la dynamisation de l'auto-emploi.

Claudia WIEDEY, Ambassadrice de l'Union européenne au Maroc

L'initiative marque des avancées au Maroc

/1/ En janvier 2021, la Banque Européenne d'Investissement-BEI qui est la banque de l'Union européenne (UE), a signé un accord de prêt avec JAÏDA, la société de financement des associations de microfinance au Maroc. Ce prêt d'un montant de 10 millions d'euros, vise à soutenir les activités génératrices de revenus (AGR) des micros et petites entreprises de moins de 10 employés en zones urbaines et rurales.

- Microcrédits < 25 000 € (~270.000 MAD) pour promouvoir les AGR
- Promotion des services financiers durables et responsables au bénéfice des AGR

La BEI et l'association Al Amana Microfinance, ont signé en août



L'Initiative de l'Union européenne pour l'inclusion financière, est mise en œuvre par 4 Institutions financières européennes.



1,5 milliards €
dont 150 millions €
de subvention de l'UE



7 pays
Algérie, Égypte, Jordanie, Liban,
Maroc, Palestine et Tunisie

Facilité de capital-risque • BEI

Financement de capital-risque aux PME & prêts aux institutions de microfinance, rétrocedés à des microentreprises. www.eib.org

Soutien aux petites entreprises • BERD

Services de conseils pour faciliter l'accès au financement. www.ebrd.com

SEMED TPME inclusion financière • BERD

Lignes de crédit et renforcement des capacités des institutions financières locales.

SANAD Micro-financement • KfW

Financement des micro-entreprises via les institutions financières locales et renforcement des capacités. www.sanad.lu www.kfw.de

Fonds MENA de garantie aux PME • AFD

Garantie de fonds pour couvrir les pertes des banques locales prêtant de nouveaux fonds aux TPME. www.afd.fr



2020 un contrat de financement d'un montant de 3 millions d'euros pour soutenir l'accès au financement et le développement des micros et très petites entreprises marocaines. Cet appui cible :

- 11560 entrepreneurs ayant un accès très limité aux ressources financières
- 45% des bénéficiaires seront des **femmes**
- 48% de l'enveloppe est dédié au développement des AGR en zones rurales

Par ces signatures, l'Union européenne vise à élargir l'accès des Très petites/moyennes entreprises à davantage d'options de financement. La contribution de l'UE permet notamment d'offrir de l'expertise technique à Jaïda, et aussi à l'institution de microfinance Al Amana ainsi qu'à ses clients (notamment les **femmes**, jeunes, populations rurales).

/2/ En novembre 2020, le Fonds SANAD, mis en place par la **KFW - Banque Allemande de Développement**, a réaffirmé son engagement envers l'institution marocaine de microfinance « Fondation Arrawaj de la Finance Inclusive » par l'octroi d'un deuxième prêt de premier rang de 6 millions de dollars (environ 5 Millions d'Euros). La Fondation Arrawaj sert plus de 143,000 emprunteurs, dont plus de la moitié sont des **femmes**. Cet investissement vise à renforcer l'offre de prêts aux micro-entrepreneurs des régions rurales et urbaines du Maroc.

Au premier trimestre 2021, ce sont 246.873 sous-prêts qui ont été facilités à des micro-petites entreprises et ménages à bas revenus dans la région par le Sous-Fonds de Dette du Fonds SANAD, pour un montant cumulé de près de 670 Millions d'euros. Egalement 23,000 emplois ont été créés et 185.000 emplois maintenus, grâce à la contribution du Fonds Sanad, avec le soutien de l'Union européenne.

www.competitivite-pacc.ma



@UE au Maroc

Délégation de l'Union européenne au Maroc

Centre d'Affaires Hay Ryad

Bd Er Riad, Rabat 10185, Maroc

Site web : eeas.europa.eu/delegations/morocco_fr

/3/ La **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement - BERD** avec un co-financement de l'Union européenne a lancé son programme «Women in Business» en 2018 au Maroc en vue de renforcer l'économie nationale en libérant le potentiel des femmes entrepreneurs. Ce programme associe des services de conseil et des lignes de crédit accordées par l'intermédiaire de banques partenaires locales. A ce jour, Bank of Africa - Groupe BMCE et BMCI (Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie) ont bénéficié d'un montant total de prêts de 35 Millions d'euros, destinés à des investissements de petites et moyennes entreprises dirigées par des **femmes**. La contribution financière de l'UE permet de garantir les prêts et de mettre en place l'assistance technique auprès des banques partenaires et de l'expertise conseil auprès des femmes dirigeantes.

- À ce jour, le programme a octroyé 223 prêts pour un volume total de 11 Millions d'euros (~118 Mio Mad)
- Il a dispensé des financements, formations et conseils à plus de 800 femmes entrepreneurs.
- Pendant le confinement lié au COVID19, le programme a organisé des sessions de formations certifiantes en ligne, sur le marketing digital, marketing de l'innovation et communication de crise pour plus de 500 femmes entrepreneurs. Cet appui a été réalisé en synergie avec le programme d'appui aux PME "Advice for Small Businesses (ASB) mis en œuvre par la BERD et également financé par l'UE dans le cadre de l'initiative UE pour l'inclusion financière "

/4/ Le Fonds MENA de garantie aux PME mis en œuvre par l'**Agence Française de Développement - AFD** (2017-2027/ 24 M€) propose une variété d'instruments et de mécanismes de partage des risques (garanties, lignes de crédit, conseil) pour augmenter les prêts accordés par les banques locales aux PME. Une assistance technique est également prévue pour renforcer les capacités des institutions financières à travailler davantage avec les PME. L'ambition est d'accompagner les acteurs économiques soumis à des difficultés d'accès au crédit formel comme les jeunes, les **femmes** entrepreneures, les PME et start-up, ou les secteurs des énergies renouvelables ou l'agriculture. Des primes à l'impact sont aussi prévues pour inciter les institutions financières à soutenir ces cibles mal desservies. En soutenant ce projet, l'Union européenne souhaite encourager un certain nombre d'institutions financières locales à accroître leurs activités de prêt aux PME, en réduisant leur exposition au risque.



Suivez nous sur les réseaux sociaux



Photos et conception : Tous droits réservés © Union européenne/ 2021.

Cette publication a été financée par l'Union européenne, mais son contenu ne reflète pas nécessairement les positions officielles de l'Union européenne.